

LA CONDUITE DES OPÉRATIONS HUMANITAIRES CONTEMPORAINES: PRINCIPES D'INTERVENTION ET DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

Table de matières	iii
Prologue	vi
Format d'étude	viii
Méthode d'étude	ix

INTRODUCTION GÉNÉRALE..... 1

Leçon 1 : LES RAISONS D'ÊTRE DE L'ACTION HUMANITAIRE.....3

- 1.1 Une brève histoire de l'action humanitaire
- 1.2 Le développement de l'action humanitaire au 20^{ème} siècle

Leçon 2 : LES ACTEURS DE L'ACTION HUMANITAIRE17

- 2.1 Les organisations internationales à mandat humanitaire
- 2.2 Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
- 2.3 Le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA)
- 2.4 Le Programme alimentaire mondial (PAM)
- 2.5 L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)
- 2.6 Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- 2.7 L'Organisation mondiale pour la santé (OMS)
- 2.8 Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- 2.9 L'Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- 2.10 Banque mondiale et Fonds monétaire international
- 2.11 Le Comité permanent inter-agences (IASC)

Leçon 3 : LES ACTEURS DE L'ACTION HUMANITAIRE – GOUVERNEMENTS, MOUVEMENT DES CROIX-ROUGE, ONG, MILITAIRES..... 53

- 3.1 Les gouvernements et les structures gouvernementales spécialisées
- 3.2 Les organisations non gouvernementales humanitaires
- 3.3 Les forces militaires
- 3.4 Les membres du Mouvement des Croix-Rouge
- 3.5 Le concept du « Nouveau partenariat pour le maintien de la paix »

Leçon 4 : PRINCIPES D'INTERVENTION DES OPÉRATIONS HUMANITAIRES. . . 79

- 4.1 Respect de la souveraineté des États vs. droit d'ingérence
- 4.2 Le respect des populations en danger : analyse de la capacité et de la vulnérabilité, forces et faiblesses (diagramme de Mary Anderson)
- 4.3 Principes élémentaires du droit international humanitaire
- 4.4 Groupes spéciaux

Leçon 5 : GESTION DE SITUATIONS HUMANITAIRES D'URGENCE. 107

- 5.1 Analyse des différentes phases d'intervention
- 5.2 Sécurité des populations et sécurité des équipes de secours
- 5.3 Principes de gestion d'un camp de réfugiés

Leçon 6 : GESTION DES QUESTIONS DE SANTÉ DANS DES INTERVENTIONS HUMANITAIRES. 129

- 6.1 Problèmes de santé en situation humanitaire
- 6.2 Intervention en phase d'urgence
- 6.3 Évaluation, surveillance et suivi
- 6.4 Contrôle des maladies transmissibles et prévention des épidémies
- 6.5 Soins de santé primaire et santé communautaire
- 6.6 Blessures et traumatismes
- 6.7 Santé mentale
- 6.8 Nutrition
- 6.9 Soins de santé en phase de post-urgence

Leçon 7 : GESTION DE CONVOIS, D'ENTREPÔTS, DE DISTRIBUTION ET D'ABRIS 147

- 7.1 Gestion de convois
- 7.2 Gestion d'entrepôts
- 7.3 Gestion des opérations de distribution
- 7.4 Gestion des abris

Leçon 8 : GESTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE. 163

- 8.1 Principes d'allocation et de distribution
- 8.2 Logistique et principes de distribution
- 8.3 Programmes spéciaux

Leçon 9 : GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT. 175

- 9.1 Une question vitale à la survie des populations
- 9.2 Gestion de l'eau comme ressource rare
- 9.3 Principes d'assainissement et d'hygiène collective
- 9.4 Protection des sources d'approvisionnement

Leçon 10 : LES SOLUTIONS DURABLES AUX CRISES HUMANITAIRES. 189

- 10.1 Le rapatriement librement consenti
- 10.2 L'installation dans le pays d'asile
- 10.3 La réinstallation dans un pays tiers
- 10.4 Les programmes de désarmement, démobilisation et de réinsertion
- 10.5 Les opérations de démocratisation et d'élections
- 10.6 La mise en place d'institutions civiles

Leçon 11 : PROJET « SPHERE », « CODE DE CONDUITE DES ONG » ET « BONNES PRATIQUES HUMANITAIRES » 205

- 11.1 Historique et raison d'être du projet « Sphère »
- 11.2 Objectifs du projet « Sphère »
- 11.3 Le « Code de conduite des ONG »
- 11.4 Bonnes pratiques humanitaires

ANNEXES. 220

ANNEXE I : Annuaire des sites Internet relatifs à l'humanitaire. 221

ANNEXE II : La Charte Humanitaire. 225

ANNEXE III : Récapitulatif des normes minimales – Projet SPHERE. 229

ANNEXE IV : Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les ONG lors des opérations de secours en cas de catastrophe. 237

INSTRUCTIONS POUR L'EXAMEN DE FIN DE COURS. 244

PROLOGUE

Le présent Manuel sur l'Action Humanitaire Contemporaine est le fruit d'une réflexion personnelle comme d'une expérience et d'une pratique professionnelle conduites sur près de 20 années aux côtés des Nations Unies ou d'organismes non gouvernementaux internationaux. Comme praticien de l'action humanitaire, comme auteur d'ouvrages de référence sur l'action humanitaire, la consolidation de la paix ou le « DDR »¹ ou comme enseignant des principes de gestion de projets humanitaires à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'auteur de cet ouvrage a eu l'ambition de présenter une vision et des points de vue sur les grandes lignes de l'action humanitaire contemporaine, en l'adaptant aux principes méthodologiques des ouvrages de la collection de l'Institut de formation aux opérations de paix. Il n'est pas de notre intention que ce Manuel soit un ouvrage académique ou encore moins scientifique, mais plutôt un ouvrage d'introduction générale sur les informations de base qu'il est souhaitable de connaître si quelqu'un désire se lancer dans la découverte de cette véritable « aventure » (RUFIN) ou bien encore comprendre les enjeux, les acteurs et les principes d'intervention une fois rendu sur le théâtre d'une opération de maintien de la paix.

Ce Manuel a été écrit pour s'adresser à un large public et développe une approche volontairement vulgarisatrice et synthétique sur chacun des sujets abordés. Il n'a pas une prétention à l'exhaustivité ni à la couverture de *tous* les sujets d'analyse qui composent la matière de l'assistance humanitaire. Il ne prétend pas non plus être un ouvrage de référence technique, et encore moins se substituer aux excellents ouvrages produits depuis 20 ans par les différents acteurs du système des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales, et dont beaucoup sont aujourd'hui accessibles sur la Toile.

On pourrait écrire 5 à 10 fois plus sur le sujet de l'action humanitaire contemporaine si l'on souhaitait donner une vision académique sur les analyses de l'historique, l'environnement les acteurs ou les techniques de gestion de l'action humanitaire. On pourrait en écrire tout autant pour qui voudrait développer une vision technique approfondie sur chacun des chapitres purement opérationnels. Les principales grandes agences humanitaires (UNHCR, UNICEF, OXFAM, MSF, Action contre la faim, SCF, NRC pour n'en citer que quelques unes) ont développé à l'intention de leurs professionnels des manuels de référence technique qui satisferont les questions de ceux qui souhaitent les approfondir.

Cet ouvrage reste donc un instrument de vulgarisation et d'apprentissage général, mais aussi de questionnement sur les enjeux de « l'acteur humanitaire », lequel est venu depuis quelques années perturber, enrichir et questionner les États et le monde des relations internationales, et surtout apporter aide et secours à des dizaines de millions de personnes en détresse de par le monde². L'humanitaire est venu aussi questionner le pourquoi et les causes des conflits qui ont poussé sur les routes, les mers tant de populations meurtries et touchées en leurs

¹ Sous la direction d'Yvan Conoir et Gérard Verna, « *L'action humanitaire du Canada – histoire, concepts, politique et pratiques de terrain (2002)* » 616 pp., « *Faire la paix – concept et pratiques de la consolidation de la paix (2005)* » 790 pp., « *DDR – enjeux humains, défis globaux (2006)* », Presses de l'Université Laval, Québec.

² Voir Thérèse DELPECH, « *L'ensauvagement - le retour de la barbarie aux XXIème siècle* », Grasset, 364 pp., 2005.

âmes par les déviances d'un monde devenu de plus en plus barbare et inhumain. Il est aussi important de signaler qu'à l'instar de nombreuses professions ou vocations, jamais l'expérience acquise sur un terrain d'opération donné ne pourra remplacer quelques chapitres littéraires. Nous souhaitons donc à ceux qui nous lisent la possibilité de pouvoir partager leur altruisme et leur compassion pour autrui, et, à ceux qui ne le pourront pas leur souhaitons de pouvoir enrichir leur compréhension d'un phénomène essentiel pour comprendre avec plus de lumière la deuxième moitié du XX^{ème} siècle et celle du XXI^{ème} qui s'ouvre.

Il est important de mentionner que le chapitre V de ce Manuel a été écrit par le Dr Rosamund LEWIS, collaboratrice de *ÉPICENTRE*, centre de recherches épidémiologique de *Médecins Sans Frontières (MSF)*, depuis de longues années. La recherche sur les sites Internet disponibles liés à l'action humanitaire a été réalisée par Mr Edouard BOCCOZ, M.A. de l'École Nationale d'Administration Publique à Montréal. Qu'ils soient ici vivement remercié de leurs engagements respectifs.

Enfin, cet ouvrage n'aurait jamais vu le jour sans la compréhension et les encouragements de Harvey LANGHOLTZ, Ph.D, Directeur exécutif de l'Institut de formation aux opérations de paix, que nous tenons le plus sincèrement à remercier pour nous avoir fait confiance jusqu'à l'achèvement de cet ouvrage.

Il est à noter que toutes les photos intégrées dans la nouvelle version de ce cours proviennent du site multimédia du UNHCR. Les autres photos verront leur source spécifiquement mentionnées.

FORMAT D'ÉTUDE

Ce cours est conçu pour une étude indépendante
à un rythme déterminé par l'étudiant

Le format du cours et le matériel mis à disposition permettent:

- UNE ÉTUDE PAR MODULE
- LA FACILITÉ DE RÉVISION
- UN APPRENTISSAGE PROGRESSIF

RESPONSABILITÉ DE L'ÉTUDIANT

L'étudiant est responsable de/d':

- Apprendre la matière du cours
- Compléter l'examen de fin de cours
- Soumettre l'examen de fin de cours

**Merci de consulter votre courriel de confirmation d'inscription,
ou bien la fin de ce cours pour les instructions relatives
à la façon de passer votre examen.**

MÉTHODE D'ÉTUDE

Vous trouverez ci-dessous des suggestions pour aborder ce cours. Bien que l'étudiant puisse avoir des approches alternatives qui se révèlent efficaces, les conseils suivants ont fonctionné pour beaucoup.

- Avant de commencer à étudier, passez en revue le texte du cours en entier. Notez les objectifs des leçons, ce qui vous donnera une idée de ce qui sera examiné lorsque vous aurez terminé le cours.
- Le contenu doit être direct et logique. Au lieu de mémoriser des détails individuels, efforcez-vous de comprendre les concepts et les perspectives globales.
- Mettez en place des lignes de conduite sur la manière dont vous voulez gérer votre temps.
- Étudiez le contenu de la leçon. Au début de chaque leçon, orientez-vous vers les points principaux. Si vous le pouvez, lisez le texte deux fois afin de vous assurer une compréhension et un apprentissage maximum et laissez passer du temps entre les lectures.
- Quand vous finissez une leçon, prenez le temps de revoir les points principaux de chaque leçon. Pour toute erreur, retournez voir la section correspondante de la leçon et relisez-la. avant de continuer, soyez conscient des éléments qui vous ont conduit à l'erreur.
- Après avoir étudié toutes les leçons, prenez le temps de revoir les points principaux de chaque leçon. Puis, pendant que le cours est encore frais dans votre esprit, passez l'examen final. Il est généralement préférable de passer l'examen final en une seule fois.
- Votre examen sera noté et si vous obtenez une note de 75% ou plus, il vous sera remis un Certificat de réussite du Cours. Si vous obtenez une note inférieure à 75% vous aurez l'opportunité de passer une deuxième version de l'examen final.

LA CONDUITE DES OPÉRATIONS HUMANITAIRES CONTEMPORAINES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Souvent loin des projecteurs de l'actualité, et sans rechercher autant de reconnaissance, l'*action humanitaire internationale* s'est imposée comme l'un des mouvements sociaux et politiques les plus importants de la fin de XXème siècle comme du début du XXIème. En disant ceci, nous n'excluons pas l'immense travail accompli par les premiers bâtisseurs, de la Croix-Rouge internationale à l'Organisation NANSÉN, du nom de l'explorateur qui conçut et délivra les premiers passeports pour réfugiés au début des années 20. Nous ne faisons seulement que reconnaître que de condition provisoire (le statut du UNHCR ne lui donnait par exemple mandat que de continuer ses activités pour une période de trois ans !), l'humanitaire institutionnel s'est imposé, au travers de la diversité et de la durée de ses manifestations, mais aussi par l'action vitale des agences onusiennes aux grandes ou petites organisations non gouvernementales (ONG) nationales ou internationales, comme un acteur et interlocuteur majeur des relations internationales contemporaines.

Cette omniprésence a aussi ses revers. D'une aide qui s'est le plus souvent voulue comme neutre, impartiale et humaine, il faut parfois aussi reconnaître, à l'instar du Secrétaire Général des Nations Unies, Mr. Kofi ANNAN, que « l'aide humanitaire a trop longtemps servi de feuille de vigne camouflant l'absence de volonté politique de s'attaquer aux racines du conflit ».

Cette déviance du système des relations internationales, transférant le devoir d'action des politiques aux humanitaires, ne peut représenter la tendance de fonds d'un nouveau positionnement des acteurs des relations internationales contemporaines. Il serait même dangereux qu'il en soit ainsi. Il n'empêche que de par l'importance accrue de la voix des humanitaires, ceux-ci ne se gênent plus pour interpeller avec plus de force que jamais les politiques pour les inviter à participer avec force et engagement, à la solution de crises humanitaro-politiques. C'est une reconnaissance du devoir d'assistance ou d'ingérence pour les victimes et les populations en détresse ou en danger. C'est aussi l'expression d'une saine conscience que les humanitaires ne peuvent aussi tout régler et que des solutions politiques seront toujours préférables à celle de devoir laisser des humanitaires intervenir en ultime recours. Ils peuvent par contre rechercher une meilleure complémentarité inter-opérationnelle avec les autres acteurs du système international, les politiques, diplomates, militaires et autres nouveaux acteurs, la justice internationale, les organisateurs des processus de démocratisation ou organisateurs d'élections, et évidemment, les médias !

Dans les chapitres qui suivront, nous chercherons en premier lieu à comprendre et expliquer l'historique comme les raisons d'être de l'action humanitaire, la nature et les mandats des différents acteurs qui travaillent dans ce secteur d'intervention, l'environnement au sein duquel ils évoluent et les principes d'intervention comme de gestion qui les guident.

Nous chercherons aussi à présenter dans leurs grandes lignes, les fondements pratiques de l'action humanitaire, au travers de descriptions de base des actions qui doivent être entreprises au niveau des abris, de l'eau, de l'alimentation et de la nutrition ainsi que de la santé comme de

l'assainissement. Nous développerons aussi une analyse sur la question des « *solutions durables* » qui doivent diriger et orienter le travail de tous les acteurs du système international pour trouver des solutions aux questions humanitaires.

Nous souhaitons aussi réserver une analyse particulière à la question de l'uniformisation de standards professionnels qui devraient désormais régir les opérations à caractère humanitaire (Projet *SPHERE*) ainsi qu'au *Code de Conduite* pour les opérations humanitaires, qui vise à faire partager par les membres du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comme par les autres agences internationales un minimum de règles d'éthique comme de comportement communes.



La région du Sud-Soudan, aussi vaste que la France et l'Allemagne réunies, ne compte que 14 kilomètres de routes pavées. Malgré ce défi logistique de taille, l'UNHCR prévoit de rapatrier environ 50 000 Soudanais depuis les pays avoisinants avant juin 2006. © UNHCR/H.Caux/Décembre 2005

LEÇON 1

LES RAISONS D'ÊTRE DE L'ACTION HUMANITAIRE

- 1.1 Une brève histoire de l'action humanitaire
- 1.2 Le développement de l'action humanitaire au 20^{ème} siècle

Objectifs de la leçon 1: les raisons d'être de l'action humanitaire
--

A la fin de la leçon 1, l'étudiant sera en mesure de comprendre:

- les conditions historiques qui ont guidé l'action humanitaire;
 - l'historique des premières Conventions du Droit international humanitaire;
 - les conditions de la naissance de la Croix-Rouge internationale et des premières organisations internationales;
 - les raisons de la croissance des Organisations Non Gouvernementales humanitaires; et
 - quelques conditions historiques qui ont permis à l'humanitaire d'occuper un espace international de plus en plus important.
-

LEÇON 1 : LES RAISONS D'ÊTRE DE L'ACTION HUMANITAIRE

1.1 Une brève historique de l'action humanitaire

Charité individuelle et ordres templiers

L'action humanitaire a-t-elle un âge ? L'action humanitaire, considérée comme le désir de porter assistance à son prochain à un âge, celui de l'homme. Porter assistance individuelle à autrui est un geste individuel qui a de toujours habité l'homme. L'action humanitaire se différencie de la somme de ces gestes individuels souvent inscrits dans des textes sacrés ou de pratiques religieuses (la *zackat* propre à l'Islam ou le concept de *charité* propre aux chrétiens) dans le sens où elle cherche à systématiser l'*organisation* comme la *mobilisation* de différents moyens humains et logistiques pour porter une assistance indifférenciée à un ou des groupes de population en particulier. Dans ce sens, il existe dans toute civilisation des groupes qui se sont dédiés, à leur petite échelle à la compassion et à soulager les souffrances d'autrui. L'extension du principe d'assistance individuelle a aussi été magnifié pour devenir un acte constitutif de l'existence et de la raison d'être de groupes organisés, souvent sous un couvert religieux.

Plus près de nous, nous constatons la naissance de ce type d'organisations dans la constitution des ordres religieux et militaires apparus autour de la mobilisation des premières croisades chrétiennes du 11^{ème} au 14^{ème} siècle de l'ère chrétienne. Les premières croisades voient ainsi l'apparition, en Occident chrétien, des Templiers, des chevaliers du Saint Sépulcre et des ordres ibériques (Alcantara, Montesa, Avis, Saint Jacques de Compostelle, Calatrava) dont le mandat est d'aider ceux qui souffrent dans la longue route vers Jérusalem. Une fois la croisade réalisée, ces ordres ont continué pour quelques siècles à remplir sur place, dans les territoires conquis sur les Maures, des établissements à vocation hospitalière. Il est significatif de constater que plus de 900 ans après les Croisades, un ordre comme celui de l'ordre souverain militaire et hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, Rhodes et de Malte (plus connu sous le nom de l'Ordre de Malte), continue ses activités hospitalières et d'autres activités humanitaires de par le monde.

Dans la continuité de cet esprit altruiste, l'Occident, et plus particulièrement les structures de l'Église, construit au profit des ses pauvres et indigents des structures d'accueil pour dispenser des soins de santé et d'assistance publique. C'est l'œuvre de Saint François de Paul, mais aussi la naissance d'hôpitaux publics sous la main de différents monarques.

Plus tard dans le temps, des signes précurseurs des interventions humanitaires modernes se profilent sous différents continents. En 1793, des aristocrates français chassés de Saint Domingue par une révolte d'esclaves sont recueillis dans la Floride voisine comme de vrais « boat people ». Par l'aide qui leur est accordée, votée par le Congrès, les États-Unis initient leurs programmes d'assistance humanitaire. Ils la continuent en lançant une vaste opération de secours au profit des victimes du terrible tremblement de terre de Caracas de 1812. Que ce soit la Grèce luttant contre les Ottomans, ou encore les Irlandais mourant de la famine sur leur île, la future grande puissance que sont les États-Unis organise les premières manifestations internationales de solidarité d'un État au profit de populations en danger de mort.

En Europe, le mouvement de colonisation tous azimuts, soutenu par les efforts de conquête et d'administration d'immenses territoires en Asie et Afrique de la part du Royaume-Uni et de la France (et marginalement par d'autres), donne lieu à une nouvelle mission quasi apostolique des humanitaires de cette époque que sont les missions religieuses, les administrateurs coloniaux et les services médicaux ou sociaux qu'ils créent. L'un des exemples les plus célèbres de cette époque demeure le fameux Docteur SHWEITZER, créateur de l'hôpital de Lambaréné au Gabon. L'humanitaire est dominé par un discours mettant en exergue la « mission de civilisation », lequel masque les intérêts politiques et économiques des puissances colonisatrices.

De Solférino au développement des Croix-Rouges

Plus pragmatique et tout aussi humanitaire, la médecine de guerre, ou la médecine aux armées, constitue aussi une branche spécialisée et émergente de l'action humanitaire. On est très loin des découvertes de Henry DUNANT à Solférino, mais la médecine aux armées vise évidemment à pallier aux souffrances des soldats, comme à protéger les effectifs des corps d'armée engagés sur le terrain.

Ce fait en rappelle un autre : c'est sur un terrain de bataille du 19^{ème} siècle, celui de Solférino en Italie, qu'un certain Henry DUNANT, citoyen genevois, effrayé par l'horreur de 40,000 blessés gémissant, conséquence des combats meurtriers engagés entre Français et Italiens, décide de lutter pour le développement d'un nouveau concept : imposer aux forces armées et aux États qu'elles représentent un espace neutre d'intervention qui donne aux blessés de guerre, en toute impartialité, un espace d'assistance où ils peuvent recevoir les soins qui leurs sont dus. Son idée, exprimée dans un livre fameux, *Souvenirs de Solférino*, est à l'origine de la naissance des principes qui guideront le Mouvement international de la Croix-Rouge, assistance impartiale, neutralité et indépendance.

La mobilisation politique et civile qui suit la publication des *Souvenirs* comme les efforts de promotion du premier Comité qui impulsa une campagne publique en la faveur des principes de la Croix-Rouge (le drapeau suisse inversé) donna vite naissance la première Convention de Genève en 1864 sur « l'amélioration du sort des blessés dans les armées en campagne ». Sur la base des principes de neutralité, humanité, impartialité, et indépendance, le mouvement de la Croix-Rouge étend rapidement son assise dans chacun des 20 premiers signataires et même au delà. La Croix-Rouge, de par le développement de ses méthodes organisationnelles, va rapidement devenir la première organisation humanitaire permanente contemporaine. Dotée de standards d'intervention professionnels elle repose à la base sur l'engagement bénévole, et se développe dans le but d'être techniquement capable de mobiliser des ressources humaines comme logistiques importantes pour aller porter secours aux victimes de conflits, et par extension aux victimes nationales de désastres naturels ou autres sinistres.

Les guerres balkaniques ou asiatiques confirment à la fin du XIX^{ème} siècle la désormais reconnue universalité et capacité d'intervention du Mouvement. Durant le premier conflit mondial, la visite des camps de prisonniers et la création de l'Agence Internationale des Prisonniers comme le rapatriement de 700,000 hommes dans leurs foyers ou encore l'assistance portée aux populations civiles sinistrées par le conflit offrent au mouvement humanitaire son

premier Prix Nobel en 1917. La fin de la guerre confirme aussi la séparation du mouvement des Croix-Rouges en deux éléments bien distincts qui sont le Comité International de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), lequel s'occupe essentiellement de la gestion des opérations du mouvement en temps de guerre, et la Ligue des Croix-Rouges et du Croissant-Rouge (aujourd'hui Fédération des...), laquelle continuera à s'occuper en temps de paix des autres types d'opération de santé publique, de formation de personnel secouriste, de réponse à des catastrophes naturelles, etc.

La première guerre mondiale clôt donc un épisode très riche du développement de la cause humanitaire sur la planète. Il faudra donc en retenir essentiellement les acquis qui sont:

- Confirmation des premières conventions internationales sur la protection des blessés, prisonniers et populations civiles en temps de guerre, interdiction de certains types d'armements et naissance du D.I.H.- Droit International Humanitaire;
- Mise au point de techniques de secours et logistique de masse pour protéger et porter assistance à ces mêmes populations en temps de guerre;
- Création d'outils de travail et de recherche nouveaux, dont les concepts sont arrivés jusqu'à nous (Agence de recherche des prisonniers et mise au point des visites de prison, techniques ambulatoires ou chirurgicales de guerre, visites, lancement de programmes de santé publique ou prophylactique (comme la tuberculose); et
- Universalisation d'un mouvement humanitaire à vocation neutre, impartiale, indépendante des pouvoirs politiques et militaires constitués.

Malgré l'augmentation de la puissance de feux des États et le pouvoir de rendre la guerre encore plus horrible et inhumaine que la Première Guerre Mondiale ne l'a été (apparition des gaz et chars de combats, de la guerre aérienne, etc.), les États du monde occidental n'auront de cesse de préparer la guerre suivante. Tout en laissant le mouvement des Croix-Rouges améliorer ses capacités d'intervention, de nouveaux instruments d'intervention humanitaire verront progressivement le jour.

1.2 Le développement de l'action humanitaire au 20^{ème} siècle

Les nouveaux développements de l'action humanitaire au 20^{ème} siècle

Les débuts de l'après guerre dans les années 1920, puis la gestion des questions de réhabilitation et d'aide aux populations meurtries par la deuxième guerre mondiale seront marqués par l'apparition de trois phénomènes importants pour le développement futur des acteurs humanitaires contemporains.

Le premier phénomène concerne l'apparition de la première agence gouvernementale à vocation humanitaire, ancêtre et précurseur des principes directeurs du UNHCR avec 30 années d'avance, l'Organisation NANSEN. Du nom du fameux explorateur norvégien éponyme, l'Organisation NANSEN, émanation de la Société des Nations (S.D.N.) nouvellement créée, est la première agence qui ait pour vocation de s'occuper des réfugiés, alors essentiellement russes. Le premier « Titre de Voyage », destiné à des personnes ne pouvant se prévaloir de l'autorité de leur pays d'origine pour se voir délivrées un passeport, est créé et leur permet de pouvoir voyager avec plus de facilité. Cette organisation définit dans son concept les prémisses du Comité International pour les Réfugiés, créé par le Président américain ROOSEVELT (rappelons que les USA ont toujours refusé d'adhérer à la SDN), puis à la fin de la guerre l'Administration des Nations Unies pour les Secours et la Reconstruction (l'UNRRA, minée par le début de la guerre froide). Suivra ensuite l'Organisation Internationale pour les Réfugiés (OIR) qui est l'ancêtre direct du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (le UNHCR), mandatée pour trois ans... et qui n'a depuis cessé d'adapter textes, ressources et moyens pour faire face aux défis actuels de la gestion de près de 50 millions de réfugiés et personnes déplacées au travers de la planète.

Le deuxième phénomène concerne l'apparition des premières grandes agences non gouvernementales à vocation internationale. *Save the Children* voit le jour en réponse à la famine en Ukraine dans les années 1920 dans la nouvelle U.R.S.S. La deuxième guerre mondiale puis la guerre de Corée alimentent la compassion comme l'exceptionnelle générosité du peuple américain. Ainsi naissent parmi les plus grosses organisations non gouvernementales à vocation internationale de ce pays, sur une base très souvent religieuse, comme *Vision Mondiale (World Vision)*, *International Rescue Committee (IRC)*, *Catholic Relief Service (CRS)*, *C.A.R.E. – Committee for American Remittances Everywhere* ou encore *L.W.F. – Lutheran Worldwide Federation* et *A.D.R.A. - Adventist Development Relief Association*. Ces géants de l'aide humanitaire deviendront plus tard des géants de l'aide à la reconstruction puis de l'aide au développement dans les nouveaux pays décolonisés dans les années 1960. Ils seront appuyés par une politique américaine efficace qui les appuiera dans leur développement au sein de plusieurs pays d'intervention, confirmant les connections étroites entre ONG et États d'origine. A l'inverse en Europe, les anciennes puissances coloniales ont le plus souvent privilégié le développement de politiques bilatérales de coopération, au détriment de la naissance de grandes ONG internationalistes appuyées par leurs gouvernements.

Le troisième phénomène concerne la véritable « révolte contre le père » initiée par un groupe de jeunes docteurs français en révolte contre l'intransigeance des règles de neutralité et d'impartialité absolue du C.I.C.R. Au Biafra, en 1969, se déroule une guerre sans pitié au sein de laquelle les populations civiles meurent d'une terrible famine, et, tentant de les secourir, le C.I.C.R. ne peut pour autant se délier de son absolue neutralité pour aller au devant des populations en détresse. Hors, l'accès aux centaines de milliers de personnes en détresse lui est alors refusé de la part des autorités officielles. Choqués par ce véritable chantage à la mort lente que jouait alors les autorités nigérianes face à leurs populations, un groupe de docteurs français, guidés par le Dr KOUCHNER, décide de fonder une organisation médicale qui puisse non seulement aller au devant des populations en danger, mais aussi décider de sortir du devoir de réserve habituellement lié à l'action humanitaire jusqu'alors, et témoigner ouvertement de ce qu'ils voient auprès des opinions publiques et des média.

La première organisation médicale humanitaire privée, « Médecins Sans Frontières – MSF », était née et avec elle la formule des « Sans Frontières ». Sous cette définition internationaliste naissait aussi une nouvelle génération d'organisations humanitaires à vocation interventionniste, délibérément engagées à aller au devant des victimes et prêtes à bafouer le droit sacro-saint de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État. Elles s'ouvrent à un nouveau dialogue avec les média comme avec les opinions publiques, révolution radicale de l'action humanitaire qui allait propulser sur les écrans, les radios et les journaux des causes oubliées et des conflits lointains sur lesquels personne d'autre, à commencer par les États souverains, n'avaient de regard.



Zaire, Réfugiés ruandais. Équipe Medecins du Monde soignant des victims de choléra, Camp Mugunga. UNHCR/P. Deloche, 07.1994.

La vague « sans frontériste » allait donc connaître un succès de croissance comme de reconnaissance phénoménal : *Pharmaciens Sans Frontières, Vétérinaires Sans Frontières, Aviation Sans Frontières, Avocats Sans Frontières, Reporters Sans Frontières, Ingénieurs Sans Frontières, Psychologues...* et même *Clowns Sans Frontières* ! Les nouveaux champs du « Sans frontières » peuplent progressivement l'ensemble des nouveaux secteurs et spécialités d'intervention de l'action humanitaire. Avec le support des média, le « nouvel humanitaire » se trouve supporté par des générations de jeunes professionnels et cadres de la société civile qui ne croient plus à l'action politique multilatérale et voient dans le « sans frontérisme » une façon constructive et réaliste d'apporter soutien et appui aux peuples du Tiers Monde ou d'Occident en situation de détresse.

Dans un résumé rapide des règles du jeu adoptées par les nouveaux « Sans Frontéristes », il faut signaler quelques critères généralement partagés par ces derniers:

LEÇON 1: TEST DE FIN DE LEÇON

Q. 1 : Henry Dunant est à l'origine de la création de :

- a) La Société des Nations;
- b) L'organisation NANSEN;
- c) CARE International;
- d) La Croix-Rouge internationale.

Q.2 : «Médecins Sans Frontières » est :

- a) Une création du Comité International de la Croix-Rouge;
- b) Une organisation non gouvernementale médicale privée;
- c) Une organisation universitaire en charge de questions de santé à l'international;
- d) Une création de Prix Nobel de médecine.

Q.3 : Le « Sans-frontiérisme » a comme traits caractéristiques (plusieurs) :

- a) Un engagement bénévole des professionnels de terrain;
- b) Un financement émanant de sources privées et publiques;
- c) La liberté de témoigner sur ce que chaque organisation peut voir et partager;
- d) Une relation partenariale avec les forces armées de chaque pays.

Q.4 : La croissance des acteurs comme des situations humanitaires est dû à (plusieurs) :

- a) La croissance du nombre des conflits;
- b) La naissance de nouveaux besoins humanitaires;
- c) Des changements dans la nature des conflits;
- d) Le financement public des ONG humanitaires par les gouvernements.

Q.5 : Le Droit International Humanitaire existe depuis :

- a) Les premières croisades occidentales vers la Terre Sainte;
- b) L'arrivée des « Sans Frontières » et du « Droit d'Ingérence »;
- c) La création de la Croix-Rouge internationale;
- d) La fin de la guerre froide et l'arrivée de nouveaux conflits armés.

Q.6 : Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés est une création de :

- a) La Société des Nations;
 - b) Un consortium d'ONGs internationales;
 - c) L'Assemblée Générale des Nations Unies;
 - d) La Croix-Rouge internationale.
-

Q.7 : Tous ces acteurs sont des partenaires de l'action humanitaire contemporaine :

- | | | |
|-----------|-----|------|
| a) UNICEF | Oui | Faux |
| b) ECHO | Oui | Faux |
| c) OXFAM | Oui | Faux |
| d) NANSEN | Oui | Faux |

Q.8 : Le prix Nobel de la Paix en considération de son action humanitaire a été attribué à :

- a) CARE International;
- b) UNICEF;
- c) Croix-Rouge internationale;
- d) Aucune des organisations citées plus haut.

Réponses:

1d, 2b, 3d, 4d, 5c, 6c, 7 a) Oui, b) Oui, c) Oui, d) Faux; 8c.
